



## **Compte rendu de la visioconférence avec la direction du 6 avril 2021 : Campagne Impôt sur le Revenu et accueil**

Mardi 6 avril la direction a tenu avec les sections syndicales une visioconférence sur la campagne IR.

**Avant le commencement de la réunion la directrice a fait part du décès d'un agent du SIP de Clichy des suites du Covid.**

*La section CGT présente à son épouse et à ses enfants ses condoléances les plus sincères et s'associe à la peine de ses collègues.*

### **Campagne IR**

**La direction a présenté le dispositif de campagne**, en particulier les conditions de réception du public : réouverture des grilles, réception sur rendez-vous uniquement le matin de 8h30 à 12h30 en matière d'assiette et de déclaration de revenus.

Dans les trésoreries et les CFP, les caisses et les guichets recouvrement seront ouverts sur les mêmes plages horaires, sans rendez-vous.

Au moins un vigile sera présent. La direction souhaite éviter toute forme d'attroupement devant les sites. Des « voltigeurs » remonteront les files d'attente et proposeront des renseignements ou des prises de rendez-vous. Seuls ceux qui auront un rendez-vous ou viendront pour un règlement pourront pénétrer dans les locaux. Les agents participant au dispositif seront équipés de masques FFP2.

La direction fera le point quotidiennement avec les chefs de service pour s'assurer de la viabilité du dispositif qui pourra être interrompu en cas d'incident.

La campagne d'information dans les médias sera axée sur le distanciel.

Le début de la campagne IR est fixé au 8 avril (conférence de presse des ministres) ; l'envoi des déclarations papier se fera pour le département à compter du 15 avril. La date limite de dépôt est le 20 mai pour les déclarations papier et le 8 juin pour les déclarations en ligne.

### **Intervention de la CGT**

**La délégation CGT exprime sa très grande tristesse devant l'annonce du décès de notre collègue du SIP de Clichy. Il s'agit du 4ème décès survenu à la DGFIP depuis le début de la crise sanitaire.**

**Cet évènement dramatique qui frappe notre département confirme la forte circulation et la dangerosité du virus.**

Le nombre de malades en réanimation dépasse les 5600. Celui des hospitalisations dépasse les 30 000. Le taux d'incidence est très élevé dans les communes du 92 (532 pour 100 000 habitants).

Les trop nombreux retards et défauts d'organisation de la vaccination ainsi que l'absence depuis un an de création massive de lits d'hôpitaux et de places de réanimation ont aggravé sans nul doute la situation. Le gouvernement en porte l'entière responsabilité.

Tout indique que l'on se dirige dans les prochains jours vers un nouveau pic d'hospitalisations et de décès.

**Dans ces conditions ouvrir les grilles des centres et reprendre l'accueil physique ne peut que générer de longues files d'attente et fait courir des risques graves à nos collègues.**

**C'est pourquoi la section CGT demande que les grilles ne soient pas rouvertes et que la campagne soit reportée au plus tôt le 26 avril, terme fixé à ce jour par le gouvernement pour l'application des mesures décidées le 31 mars.**

C'est également ce qu'a demandé la fédération CGT des Finances au ministre. Pour la CGT rien n'est au-dessus de la protection de la santé et de la vie de nos collègues.

Le dispositif mis en place dans le 92 ne protège pas les agents.

Des contribuables vont pouvoir circuler dans les halls pour se rendre à la caisse. Des difficultés peuvent survenir dans les files d'attente, des groupes se former autour des voltigeurs et des tensions, incompréhensions ou mécontentements se faire jour.

Les effectifs disponibles sont de surcroît réduits : de nombreux agents sont en télétravail ou en ASA pour divers motifs, notamment pour garde d'enfants. Comment d'un côté réclamer aux agents plus de jours en télétravail et de l'autre inviter au présentiel pour gérer l'accueil et les conséquences de l'ouverture des grilles, sans compter la gestion des appels qui redescendent des centres de contact ou l'assistance à la déclaration en ligne ?

Et tout cela pendant des semaines. Alors que le virus circule et en l'absence de toute politique de vaccination des agents concernés.

### **Réponse de la direction :**

Elle refuse tout report et maintient son dispositif. Elle affirme qu'elle sera attentive quotidiennement à sa mise en œuvre. Elle invoque le service public, le fait que de nombreux magasins ou services tels la Poste sont ouverts et indique que dans certains départements de la RIF, notamment Paris, les accueils sont ouverts sans rendez-vous.

Elle précise que personne ne sera obligé de s'inclure dans le dispositif pour l'accueil.

Elle donne son accord à la convocation d'un CHSCT sur l'organisation de la campagne IR et reste en attente des directives du secrétariat général quant à la vaccination par le médecin du travail (nouveau nom du médecin de prévention). Une nouvelle audience pourra avoir lieu aux environs du 19 avril.

### **Position de la CGT**

La CGT regrette l'obstination de la direction à ne pas prendre la mesure de la gravité de la situation et à demeurer enfermée dans les injonctions contradictoires de la direction générale et du ministère.

La réouverture des accueils physiques met en danger les agents.

La CGT prend acte qu'aucun agent ne sera contraint de participer à ce dispositif.

Elle maintient son exigence de fermeture des accueils physiques et de report de la campagne IR.

Elle invite tous les agents concernés à débattre de cette situation, à définir leurs revendications pour protéger leur santé et à les porter à la direction.

En toute circonstance la section sera aux côtés des agents.